

Le rapport des bibliothécaires pour l'année écoulée est lu et adopté.

Un comité chargé de faire l'audition des comptes est nommé, lequel consiste de l'honorable L. G. Power, M. Julius Scriver, M.P., et de M. R. L. Borden, M.P.

Et le comité s'ajourne.

C. A. P. PELLETIER,

Président.

BUREAU DU PRÉSIDENT DU SÉNAT,
le 14 mai 1897.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique d'Ontario, et changeant le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer d'Ottawa à New-York", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (25) intitulé: Acte à l'effet de ratifier une convention conclue entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie électrique de Hull", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 21. Après "convention" insérez: "et pourvu de plus que rien dans la dite convention ou dans le bail à faire sous son empire n'affecte ou ne diminue de quelque manière que ce soit les droits que possède actuellement la cité de Hull relativement à la réglementation ou au contrôle du transport du fret ou des passagers sur aucune de ses rues".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Alors sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (35) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (44) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du canal de force motrice et de fourniture de Welland, à responsabilité limitée", a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été